

Procès-verbal de dépouillement des ELECTIONS du Vice-Président Étudiant
DE L'UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS DE FRANCE
JEUDI 7 décembre 2023

Le Conseil de la Formation et de la Vie Étudiante et le Conseil de la Recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) se sont réunis le jeudi 7 décembre 2023 dans la salle du conseil de la Maison des Services à l'étudiant, sur la convocation de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président de l'Université et sous la présidence de Monsieur Franck Barbier, Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Étudiante ;

Le quorum étant atteint,

Vu l'article 11 des statuts de l'Université Polytechnique Hauts de France approuvés par le décret 2019-942 du 9 septembre 2019 ;

Monsieur le Vice-Président présente la candidature déclarée à l'issue de la date limite de dépôt fixée au 1^{er} décembre 2023 : monsieur Thomas BOURGOIS, représentant des étudiants au conseil de la formation.

A l'issue de la présentation de sa profession de foi, les conseillers passent au vote :

Nombre d'électeurs inscrits :	72
Nombre de votants	35
Nombre de bulletins blancs et nuls	5
Suffrages exprimés :	30
Thomas BOURGOIS	30

Monsieur Thomas BOURGOIS est élu Vice-président étudiant de l'Université Polytechnique Hauts de France pour une durée de deux ans.

Valenciennes, le 15 décembre 2023

le Président
Professeur Abdelhakim Artiba